

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT  
DU 24 AVRIL 2020**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,  
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme  
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 avril 2020.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20200424/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20200424/access.html>

Le 24 avril 2020, à 15h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni par visioconférence sur convocation de son Président.

Sont présents via des moyens de télécommunication ou de visioconférence :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Ne sont ni présents ni représentés :

- Monsieur Khaled KOUBAA, Administrateur

Le Conseil d'administration peut valablement délibérer, la moitié au moins de ses membres étant présents ou représentés.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
  - travaux de l'équipe promotion
  - travaux de l'équipe juridique

- travaux des équipes techniques
- travaux de l'équipe de vigilance
- Informatique interne et hébergement,
- Développement d'OP3FT China,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans (FCR) aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

## **INFORMATIQUE INTERNE ET HÉBERGEMENT**

Les équipes techniques présentent les travaux en cours concernant l'informatique interne ainsi que l'hébergement des sites Web et des listes de discussion.

Le Conseil d'administration prend acte que la finalité de ces travaux est de permettre à l'ensemble des équipes de l'OP3FT de se consacrer avec une efficacité maximale aux chantiers en cours.

Le Conseil d'administration prend acte de la qualité du travail réalisé jusqu'à présent sur ce projet et demande aux équipes techniques de le tenir informé régulièrement de ses avancées.

## **DÉVELOPPEMENT D'OP3FT CHINA**

Dans le prolongement de sa décision du 27 février 2020 de confier à Monsieur Jérôme DELACROIX, Responsable du Développement des antennes locales de l'OP3FT, la recherche de solutions pour palier, dans la mesure du possible, les difficultés engendrées par l'épidémie de Covid-19 pour le développement de l'antenne locale de l'OP3FT en Chine, OP3FT China, le Conseil d'administration prend acte des mesures mises en place :

- l'accompagnement de la Directrice d'OP3FT China, Madame Li YIN, pour sa montée en compétence sur les dossiers relatifs à OP3FT China, à commencer par la recherche d'un nouveau bureau à Pékin, et ce en utilisant notamment des outils en ligne chinois accessibles depuis la France et en mobilisant un réseau de contacts à Pékin,
- le recours généralisé à des outils de visioconférence pour la poursuite du projet d'innovation collaborative (PIC) avec l'Ecole Centrale de Pékin, qui a permis notamment à l'OP3FT de participer au deuxième comité de projet qui s'est tenu avec les étudiants et des professeurs du Groupe des

Ecoles Centrales le mercredi 15 avril 2020,

- la réalisation d'une veille quotidienne concernant l'évolution des restrictions sur les voyages internationaux, en vue de pouvoir préparer une prochaine mission à Pékin dès que cela sera possible et dès que des conditions de sécurité sanitaire suffisantes seront réunies.

Le Conseil d'administration prend acte de la pertinence de ces mesures et demande à Monsieur Jérôme DELACROIX de le tenir informé régulièrement de l'évolution de la situation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 17h00.

Amaury GRIMBERT  
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS  
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN : 750 584 864